

Téléphone et ligne téléphonique

Téléphone publics et privés

Les téléphones privés sont ceux connectés dans les résidences de particuliers, ou dans les entreprises. Tout comme dans les autres pays les téléphones publics se trouvent près des stations de métro, devant les magasins, etc, et marchent à l'aide de pièces de 10 ou 100 yens. Il est possible aussi d'utiliser des cartes téléphoniques.

Ouvrir une nouvelle ligne de téléphone dans votre logement

Afin d'ouvrir une nouvelle ligne de téléphone dans votre logement, vous devez faire votre demande auprès de la compagnie NTT ou d'autres chargées de cette opération.

Lorsque vous effectuez une demande, une preuve confirmant votre nom ainsi que votre adresse est nécessaire (passeport, certificat de résident étranger, ou permis de conduire). La connexion au réseau téléphonique requiert une commission.

Lorsque la demande est faite, la date de connexion au réseau est fixée et le demandeur doit être présent à son domicile le jour de la connexion.

Pour plus de détail, appelez le 116 (pour la NTT).

Si vous souhaitez vous enregistrer auprès d'une autre compagnie de téléphone que NTT, vous devez vous adresser à cette autre compagnie.

Numéros de téléphone pour les demandes d'information :(NTT)

- Lorsque vous déménagez, ou bien pour des demandes d'information concernant les services téléphoniques ; appelez le 116
- Lorsque la ligne est défectueuse, appelez le 113
- Si le numéro que vous appelez sonne toujours occupé, appelez le 114- Pour envoyer un télégramme : appelez le 115

Téléphones portables

Actuellement les téléphones portables peuvent être utilisés dans la plupart des régions. Etant donné qu'il existe de nombreuses compagnies pour les téléphones portables , veuillez vous adresser à la compagnie de votre choix.

Comment régler une facture téléphonique

Réglez votre facture téléphonique qui vous a été envoyée par votre compagnie auprès d'une antenne de la compagnie, d'une banque, d'un bureau de poste ou d'un combini (épicerie de quartier).

Le transfert automatique du montant de la facture à partir d'un compte ne banque ou d'un compte postale est aussi très pratique. Afin d'effectuer une demande de transfert à partir de votre banque ou de votre compte postal, veuillez vous munir de votre facture, votre relevé de compte, le sceau que vous avez utilisé dans votre banque pour ouvrir votre compte, et rendez vous au bureau de poste, à votre banque ou à votre compagnie de téléphone et effectuer une demande de transfert automatique.

Les paiements par carte de crédit sont également acceptés. (demande préalable requise).

Remarques:

** Pour plus de détails, demandez à une personne comprenant le japonais d'effectuer votre demande auprès de l'établissement concerné.